

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 80 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 35 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Une étape dans la dégradation de l'art médical

Dans les débats sur les «réseaux de soins intégrés» qui ont occupé les Chambres dès 2004, l'avis des sociétés de médecine n'est pour ainsi dire jamais mentionné. Que le Parlement fédéral en soit venu à définir la politique de la santé sans le concours des hommes de l'art ôte beaucoup de crédit à cette loi. Car les médecins ont des choses à dire. Dans son «Bloc-notes» de la *Revue Médicale Suisse* du 12 octobre dernier, M. Bertrand Kiefer, rédacteur en chef, dénonce rien de moins que «la disparition *soft* du libre choix du médecin, le rationnement caché, le secret médical et le sujet humain sacrifiés à l'«optimisation» des traitements». L'accusation est centrale, mais nos élus se jugent apparemment au-dessus de ça.

La loi sur les réseaux de soins prévoit que les médecins et autres «fournisseurs de prestations» peuvent se constituer en «réseaux de soins intégrés». Ces réseaux doivent offrir tous les services couverts par l'assurance de base, ce qui exige une équipe assez complète de spécialistes. Ils concluent avec les assureurs un contrat qui règle «notamment la collaboration, l'échange de données, la garantie de la qualité et la rémunération des prestations». Chaque assureur doit prévoir ce type d'accord dans ses statuts. A ce que nous avons compris, mais la loi dit en réalité fort peu de choses, l'accord prévoit un coût global calculé en fonction du coût moyen prévisible du patient lambda. Le réseau et les assureurs sont coresponsables du budget. Jusqu'à 3% de dépassement, c'est le réseau qui assume. Au-delà, ce sont les assureurs.

L'assuré qui s'engage à recourir exclusivement à un réseau de soins intégrés voit ses primes et sa participation aux coûts baisser sensiblement. En revanche, il peut être contraint de conclure avec le réseau un contrat de longue durée pouvant aller jusqu'à trois ans.

Tant la mise sur pied du réseau que l'adhésion de l'assuré sont volontaires.

En soi, le réseau n'est pas une mauvaise chose. Le système proposé permettrait sans doute de recadrer ces patients qui, sans passer par le médecin de famille, s'adressent à toutes sortes de spécialistes au gré de leur caprice du moment. Ce tourisme, absurde d'un point de vue médical, est un facteur d'augmentation des coûts, dont l'importance est d'ailleurs discutée.

Signalons que, dans son principe, le réseau ne lèse pas le libre choix du médecin. Le libre choix n'est pas un droit individuel qui permettrait au malade de gambader sans entrave d'un médecin à l'autre, mais la condition première de l'exercice de la médecine en tant qu'elle exige une relation de confiance entre le patient et son médecin. Le libre choix du médecin de famille implique l'acceptation *a priori* – sous réserve d'une incompatibilité personnelle toujours possible – de ses décisions concernant le recours aux spécialistes.

En l'occurrence, néanmoins, la loi sur les réseaux de soins porte bel et bien atteinte au libre choix. Il suffit d'imaginer l'assuré à qui ses moyens modestes ne permettent pas de choisir le médecin qui lui conviendrait parce que celui-ci ne fait pas partie d'un réseau. La durée inha-

bituellement longue du contrat avec le réseau constitue une autre atteinte en restreignant la capacité de choix du patient. Enfin, la soumission inévitable du médecin de famille aux exigences du *management* du réseau réduit la signification même du libre choix. Il n'y a de libre choix que si le médecin lui-même est libre.

Le réseau permet-il d'améliorer les soins? A part le fait que la circulation des critiques et des conseils se trouve sans doute facilitée à l'intérieur d'un réseau, on ne voit pas trop où se trouverait le gain qualitatif.

Les référendaires craignent que les réseaux, responsables sur leurs propres deniers des bilans de fin d'année, ne fassent passer le souci comptable avant le souci médical. Cette crainte est d'autant plus fondée que les économies sont le but explicite de la nouvelle loi. De même, la possibilité pour les assureurs de refuser de contracter avec tel réseau, jugé trop onéreux ou insuffisamment docile, leur donne l'avantage sur le monde médical et conforte leur approche prioritairement économique de la politique de la santé.

On a même évoqué l'émergence de gigantesques réseaux étendant leur toile sur la Suisse entière, dans lesquels le malade ne serait plus qu'un numéro d'as-

suré ballotté à tout vent de doctrine actuarielle... Vision dantesque et sans doute excessive.

Quoi qu'il en soit, il faut juger cette loi du point de vue de son rôle dans la détérioration générale du statut de la médecine. L'assurance obligatoire, l'érosion du secret médical, le remplacement des honoraires différenciés par un système de points culminant dans les calculs d'épicerie Tarmed et induisant plus d'un médecin à faire du point en multipliant les actes ni franchement nécessaires ni franchement inutiles, le contrôle croissant des caisses sur les coûts et les traitements, voire sur les diagnostics, les pressions continues des assureurs pour ne plus être obligés de contracter avec tous les médecins, la caisse unique qui pointe à l'horizon et constituera de fait un service parallèle de l'administration fédérale, tout nous conduit vers une médecine administrative et technocratique, c'est-à-dire moins inventive, moins efficace, moins sociale et plus coûteuse.

La loi sur les réseaux de soins contribue à cette dégradation en diminuant la liberté de choix du médecin et en renforçant l'importance du critère financier dans la décision médicale. Il faut la rejeter.

OLIVIER DELACRÉTAZ

On contribuera à sauver ce qui subsiste de la médecine libérale en signant et en faisant signer le référendum. Le délai officiel pour le dépôt de signatures à la chancellerie fédérale est le 19 janvier. Il est donc encore possible de récolter des signatures et de renvoyer les listes, même remplies partiellement.

N'oublions pas la villa d'Orbe!

Au III^e siècle ap. J.-C. s'étendait sur le Plateau de Boscéaz, à l'entrée d'Orbe, une opulente *villa* romaine. Aujourd'hui, neuf superbes mosaïques témoignent de la grandeur de la civilisation dont un représentant avait élu domicile au-dessus de la Plaine de l'Orbe. Les spécialistes sont unanimes pour admettre le caractère unique de cet ensemble artistique; on parle de l'un des plus beaux au Nord des Alpes.

Ces mosaïques, ainsi que les maigres infrastructures qu'elles habitent, sont propriété de l'Etat de Vaud. Et ces infrastructures ne sont pas à la hauteur du trésor qu'elles doivent protéger. Quatre pavillons en brique construits au début du XX^e siècle recouvrent les mosaïques ouvertes au public. Un pavillon en bois protège depuis 1993 la perle de la *villa*: «Achille sur les Remparts»; Achille, fuyant ses responsabilités et ne voulant pas aller se battre à Troie, est recherché par Ulysse sur l'île de Skyros. Ce n'est qu'à l'occasion de rares portes ouvertes que le public a pu l'admirer. Enfin, un pavillon récupéré de la construction de l'autoroute A1 à Yverdon¹ accueille les visiteurs. Son acquisition est due à la commune d'Orbe qui a pour l'occasion

accepté de prêter 200'000 francs à la Fondation Pro Urba. Ce pavillon permet enfin de recevoir dignement les visiteurs, lesquels ne sont plus obligés de s'entasser dans une cabane de chantier comme cela a longtemps été le cas.

On l'aura compris, du pavillon de bois au pavillon d'autoroute, c'est du «provisoire qui dure», mais qui commence surtout à trop durer.

Aujourd'hui, la gestion du site est entre les mains de la Fondation Pro Urba, qui réunit des bénévoles amoureux de leur région et passionnés d'archéologie romaine. Avec le soutien remarquable de la commune d'Orbe et de quelques députés au Grand Conseil, ils tentent de proposer depuis plus de quinze ans des idées de mise en valeur du site de la *villa* romaine. A côté de leurs réflexions et propositions, c'est aussi dans les marchés de Noël qu'ils obtiennent des financements, et de leurs mains qu'ils repeignent le pavillon d'accueil...

Pour des raisons que la conjoncture économique défavorable des années 2000 peut en partie expliquer, un important projet a déjà été abandonné en 2006 par le Conseil d'Etat, après préavis défavorables de deux services fédéraux, rappe-

lons-le. Le gouvernement daignera néanmoins donner 30'000 francs à Pro Urba pour «développer son projet».

Plus récemment, un groupe de réflexion constitué entre autres de représentants des autorités municipales et cantonales ainsi que de membres de la Fondation Pro Urba a abouti à un projet de développement pragmatique et mesuré. Par voie de postulat, le député Denis-Olivier Maillefer a demandé au Conseil d'Etat de se positionner clairement sur ce projet mais surtout sur la situation actuelle d'un dossier véritablement enlisé. Subsidièrement, il a demandé à l'Etat de participer aux frais engagés par la municipalité dans l'acquisition du pavillon d'accueil.

Le Conseil d'Etat a donné sa position à l'occasion de ses réponses aux postulats liés au vote du budget en décembre. Elle est laconique. En moins de dix lignes, il déclare que les infrastructures, estimées à un peu plus de 4 millions de francs, ne constituent pas une «mission prioritaire de l'Etat». Il rappelle que les priorités de la culture vaudoise sont le Musée cantonal des Beaux-arts et le Musée romain d'Avenches. Il conclut qu'ayant déjà déboursé 30'000 francs il y a six ans, il

n'entend pas participer aux frais de la commune.

On peut déjà imaginer les arguments du Conseil d'Etat, qui en appellera à la vue d'ensemble que lui seul peut avoir des questions de développement culturel. Avec une certaine pertinence, il arguera que les mosaïques ne constituent pas les seuls investissements imaginables et demandés.

Mais là n'est pas seulement la question. Il est temps que notre gouvernement donne un signe au Pays de Vaud que l'arc lémanique n'est pas le seul à compter. Il est certain que l'attention du Canton ne va pas tarder à se focaliser sur le futur musée cantonal des Beaux-arts. Avant que ce grand débat ne recommence, rappelons l'unité territoriale, culturelle et politique de notre Canton. Pour Boscéaz, un projet existe. La mise en valeur des mosaïques d'Orbe constitue l'occasion inespérée de donner ce signe.

FÉLICIEN MONNIER

¹ Certains se souviendront du pavillon polygonal qui occupait l'échangeur d'autoroute d'Yverdon, dédié aux vestiges archéologiques des bords du lac. C'est celui-ci qui a pu être récupéré.

Libres ?

L'égalitarisme fait des dégâts. Les idées fausses sur la liberté n'en font pas moins. C'est pourquoi nous nous en prenons par petites attaques successives à la conception la plus primitive et la plus répandue de l'homme libre, celle qui l'apparente à un consommateur choisissant son produit favori entre mille.

Dans le cadre d'une révision du code pénal, Mme Widmer-Schlumpf, inspirée par quelque obscur juriste fédéral, a proposé de supprimer l'art 213 de manière à ce que l'inceste entre adultes consentants ne soit plus puni.

Il y aurait beaucoup à dire sur la prohibition de l'inceste. D'abord, qu'est-ce qu'un inceste au regard de la loi ? Pourquoi est-il «tabou»? Le «tabou» est-il universel ? Et puis qu'est-ce qu'un «tabou»? En existe-t-il encore puisqu'ils ont tous été, paraît-il, «brisés»?

Un long article ne suffirait pas à esquisser la réponse à ces questions. En revanche, il faut se pencher sur ce qu'implique la notion de libre consentement.

Le 1^{er} avril 2011 (eh oui!), Mme Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale genevoise, a écrit en substance dans *Le Temps* que l'inceste pratiqué

entre majeurs consentants relève de la liberté individuelle. La loi continuera de protéger les mineurs et les personnes dépendantes et «seul le libre amour sera décriminalisé».

L'obscur juriste soutenu par Mme Roth-Bernasconi se réclame probablement du courant de la philosophie anglo-saxonne appelé «minimalisme éthique». Celui-ci ne connaît qu'un critère de moralité: un acte est juste s'il ne nuit pas à autrui. Il ne peut y avoir de crime sans victime. De plus, je ne peux être victime de moi-même. Les maux que je m'inflige ne comptent pas.

M. Ruwen Ogien est le représentant français le plus connu du minimalisme éthique. Il adore les «expériences de pensée», situations spécialement imaginées pour, selon ses propres termes, «susciter la perplexité morale», «éliminer nos croyances morales les plus absurdes et les plus chargées de préjugés». M. Ogien, interrogé dans *Philosophie Magazine* de septembre 2011, raconte la fiction suivante: «Imaginez qu'un frère et une sœur, tous deux majeurs, décident un soir d'été de faire l'amour sous le ciel étoilé, mais bien cachés, et en utilisant tous les moyens

contraceptifs disponibles. Pas de traumatisme, pas d'enfants, pas de société offensée. Où serait le mal?»

Les propos de Mme Roth-Bernasconi et la fiction rose bonbon de M. Ogien sont pour le moins naïfs.

Il est regrettable que la philosophie morale, au lieu de procéder empiriquement, en décrivant des situations *réelles* pour en tirer quelque jugement, s'obstine à nous servir des fictions idiotes, inventées tout exprès pour les besoins de la cause libertaire.

Qui peut croire que l'amour et la liberté se concilient sans difficulté? Quand on aime d'amour, on n'est précisément pas libre, l'autre nous possède, il nous tient en esclavage.

Bien entendu, si l'on considère l'amour comme une consommation simultanée ou successive de «partenaires», on choisit librement parmi ceux qui se présentent. Cette liberté-là est celle que revendiquaient les révoltés de 1968 sous le nom de liberté sexuelle.

Quant à la situation imaginée par M. Ogien, elle se caractérise par sa niaiserie (le ciel étoilé!) mêlée d'une circonspection qu'en d'autres temps on aurait qualifiée de «petite-bourgeoise» (les amoureux incestueux pensent à enfiler des capotes pour éviter les déchets génétiques). Ces mêmes amoureux sont cachés, loin de leurs parents, de leurs amis, de leurs voisins et concitoyens qu'ils risqueraient de choquer. Cette situation n'a rien à voir avec la réalité communautaire de l'être humain. Nous

ne voyons pas en quoi elle permet de mieux définir ce qui est ou non moral.

A un philosophe romand partisan de l'éthique minimale, un journaliste de la radio a posé une bonne question: «Et si votre femme et votre fils aîné entretenaient des relations incestueuses, comment réagiriez-vous?» Le philosophe a reconnu qu'il s'interrogerait sur la solidité de son mariage et qu'il serait bien forcé de se faire du souci... C'en était fini de l'idylle charmante, et du «ils en ont bien le droit, c'est leur vie, ça ne me concerne pas».

Dans la réalité, les liens amicaux ou amoureux n'ont ni la transparence, ni la rationalité que leur prêtent les libertaires. Ils sont obscurs, passionnés, tourmentés. En tant que *liens*, ils ne ressortissent pas exclusivement à la liberté individuelle. Le consentement n'est pas immaculé.

M. Ogien se défend de n'exprimer que la conception libérale, individualiste et occidentale de l'éthique. Nous ne savons pas si elle est purement occidentale, mais nous sommes sûrs qu'elle est libérale au sens le plus grossier. Ce qui compte pour elle, ce sont les jouissances privées. Elle est aussi individualiste, car le minimaliste ne s'interroge pas sur les effets sociaux de ses transgressions (qui a ses yeux n'en sont plus).

Il suffit que le partenaire du moment soit présumé «consentant» pour que la béatitude règne.

JACQUES PERRIN

Revue de presse

«Nos amis Suisses»

C'est ainsi que les Français nous désignent souvent, non sans quelque condescendance. Ce qui n'empêche pas leurs dirigeants de se livrer ces derniers temps à des attaques contre notre pays. Sur le mode humoristique, M. Pascal Bertschy («Ce qui rend la France malade», *La Liberté* du 29 novembre) constate que «les politiciens de l'Hexagone sont remontés contre la Suisse [...] Notre pays forme avec Andorre, Monaco et le Luxembourg leur axe du mal». Pourtant les Suisses aiment bien leurs «amis Français»:

[...] *Loin de jalouser les succès de la France, on les applaudit. Exemple récent: les Helvètes ont été heureux de voir le Parisien Bernard-Henri Lévy triompher de la dictature du colonel Kadhafi, et ce avec le soutien appréciable de l'aviation française, de l'OTAN et de quelques Libyens.* [...]

Par ailleurs, il est normal que la grande Nation s'irrite quelque peu de voir ses petits voisins se porter plutôt bien:

Se mettre à la place du personnel politique français: à l'heure où rien ne va plus dans sa propre maison, quoi de plus énervant que d'observer de l'autre côté du jardin de tels voisins? Si on ne se retenait pas, on irait coller de ce pas deux claques à ces nabots qui possèdent quelques économies dans leur coffre-fort, connaissent des taux de chômage raisonnables, vivent dans la paix du ménage, roulent dans une voiture neuve et ne dépensent jamais dix fois plus qu'ils ne gagnent. [...]

Les politiciens français mesurent bien comme il doit être exquis d'être aujourd'hui Luxembourgeois ou Monégasques. N'étant pas aveugles, ils voient bien l'intérêt à faire les gros yeux à ces îles trop bien nanties. En particulier à la Suisse, nation à laquelle il serait temps de faire payer sa bonne fortune et ses privilèges, le principal étant de constituer un corps étranger au sein d'une Union européenne en ruine.

En étant aux abois comme l'est la France actuelle, n'importe qui finirait

par avoir des querelles avec les voisins les plus chics du quartier. Ne pas s'étonner de la mauvaise humeur de la France, donc, ni se réjouir de ses malheurs. D'autant moins que la Suisse ne rigolera pas forcément le jour où ce qui restera du château de cartes européen fera sa pressante demande d'adhésion à la Confédération helvétique...

Voilà qui nous aide à mieux comprendre le comportement déroutant de «nos amis Français».

E. J.

Juges et partis

En général, nous n'apprécions guère les prises de positions de l'ancien conseiller aux États radical tessinois Dick Marty. Nous avons cependant relevé ces propos consacrés à la justice fédérale que M. Michaël Rodriguez rapporte dans une interview de *La Liberté* («Le PLR a oublié son patrimoine», 9 décembre):

[...] *Si vous n'êtes pas membre déclaré d'un parti, vous avez peu de chances d'être élu dans la justice fédérale. Une fois élu, vous êtes censés payer une taxe au parti. C'est totalement contraire aux standards internationaux. Ces deux dernières années, j'étais membre de la commission judiciaire qui analyse les candidatures et formule les recommandations. J'ai été choqué par son fonctionnement. On calcule au centième près les équilibres des partis. Il est arrivé que l'on n'invite même pas à l'audition certains candidats du simple fait qu'ils n'étaient pas du «bon» parti.* [...]

Ajoutons que les juges cantonaux sont aussi soumis à ces nominations partisans. M. Marty estime ce système «scandaleux». Nous ne saurions lui donner tort. Mais l'indignation de l'ancien parlementaire tessinois nous paraît artificielle. Ce vieux routier de la politique ignore-t-il que, depuis toujours, les partis, tels les seigneurs d'autrefois, distribuent les places et que les vassaux bénéficiaires paient la redevance? On compte sur la qualité de la plupart des juges pour rendre, malgré cette dépendance, une justice impartiale.

E. J.

Les lieux du cœur

Les lecteurs fidèles de ce journal se rappellent sans doute le récit par épisodes d'une longue randonnée que nous livrait régulièrement Eric Werner. C'était dans les années 1998-1999. Notre ami avait traversé à pied le Plateau suisse d'Est en Ouest et nous régalaient de ses fines observations et de son don de conteur. Il y a un marcheur dans l'âme de tout lecteur de *La Nation* – la marche est une institution chez nous –, et cette disposition assura un beau succès à un feuilleton qui nous tirait des vicissitudes de la politique et de l'absurde vitesse du monde moderne.

Il y eut une suite à cette aventure, qui relève presque du conte de fée. Le conte commence avec une malle mystérieuse dans le grenier, qui recèle des documents surprenants: un lointain ancêtre d'Eric Werner a fait le même parcours, mais en sens inverse, à la fin du XVIII^e siècle. Jean-Pierre Vaucher (1763-1841), pasteur genevois, évoque, par un échange de lettres avec un correspondant zuricois, son amour des paysages et de la botanique, dans la vénération du Rousseau de la *Nouvelle Héloïse*.

Eric Werner a choisi d'éditer quelques-unes des lettres de son aïeul, abondamment annotées et commentées. Cela donne un vibrant colloque à trois

voix de trois êtres qui n'ont pu se rencontrer mais qui communient dans le même amour de la nature. Werner et son parent sont des lecteurs fervents du «grand écrivain» dont ils parcouraient avec une voluptueuse application les lieux visités par lui. On n'imagine pas à quel point Rousseau a été le révélateur des paysages de nos contrées, et l'inventeur de la sensibilité moderne à la nature. «J'ai visité une nouvelle fois le château de Haute-ville et aperçu de loin ceux de Blonay et du Châtelard. Mon cher ami, que ces lieux sont beaux, et combien ils parlent au cœur, je voudrais les visiter avec vous, et voir comment vous en jugeriez.» (Lettre du 13 octobre 1787)

Rétrospectivement, l'œuvre d'Eric Werner – avec désormais une bonne douzaine de titres – apparaît comme une autobiographie intellectuelle et spirituelle: dans *Portrait d'Eric*, il était à la recherche de son père. Dans *Les lieux du cœur*, il plonge plus profond dans sa généalogie pour démêler les linéaments de sa propre sensibilité.

J.-B. ROCHAT

Eric Werner, *Les lieux du cœur, Un pasteur genevois sur les pas de Jean-Jacques Rousseau*, Vevey, Editions Xénia, 2011, 110 p.

Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h00 dans nos locaux de la Place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. L'entrée est libre.

Prochains rendez-vous:

21 décembre: Actualités patronales vaudoises, avec **Christophe Reymond**, directeur du Centre Patronal.

18 janvier: «La poignée de main de Honecker» ou La trahison de la gauche suisse, avec **Erwin Bischof**, historien

25 janvier: Défendre la démocratie directe, avec **Antoine Chollet**, politologue

André Bonnard et l'hellénisme à Lausanne

Yves Gerhard a-t-il hésité à écrire la biographie d'André Bonnard, helléniste, professeur et écrivain, qui fut aussi un idéologue pacifiste et un admirateur du communisme stalinien? En tout cas, il tient à expliquer sa démarche: un parenté par alliance avec André Bonnard, une «illumination» ressentie à seize ans à la lecture de *Civilisation grecque*, et la suggestion décisive de Bertil Galland. Voilà certes de bonnes raisons et il a bien fait de s'en convaincre. Car son portrait d'«oncle André» et, en substantiel et original complément, sa description de l'hellénisme lausannois au XX^e siècle comblent une lacune et font revivre de belles et attachantes figures de la vie intellectuelle vaudoise.

Le cercle des hellénistes vaudois n'est pas très vaste. Dans les années cinquante, on dénombrait vingt à trente bacheliers latin-grec par année, davantage par la suite du fait de l'accroissement des collègues, puis une vingtaine maintenant sous l'effet du nouveau règlement de maturité: pas de gros bataillons donc, mais autant de personnes subtilement liées par une certaine fraternité de culture et de souvenirs. Ceux qui ont poussé l'étude du grec ancien jusque dans ses extrêmes finesses retrouveront avec plaisir dans le livre d'Y. Gerhard les titulaires successifs de la chaire de grec à la Faculté des Lettres: après Bonnard, André Rivier, François Lasserre, Claude Calame, qui ont apporté, chacun à sa manière, des contributions importantes et internationalement reconnues à la connaissance de leur discipline. Et les plus modestes bacheliers, qui ont tenté de déchiffrer Homère, Platon et Aristophane (mais pas vraiment peiné à la tâche, car il y a toujours de la lumière et de la beauté), souriront à

Postures figées et idées fixes

M. Julien Sansonnens, président du POP et conseiller communal lausannois dans les rangs de *La Gauche*, a livré ses réflexions sur la manière de faciliter la circulation dans le cheflieu (*24 heures* du 30 novembre). Il exhorte ses lecteurs à *sortir des postures idéologiques figées*. Lui-même pense-t-il donner l'exemple? Il propose de fermer certaines voies aux automobilistes, de diminuer le nombre de places de parc, «y compris – et même surtout – dans les parkings privés payants», de limiter la vitesse à 30 km/h sur les axes routiers du centre-ville. On admire la posture innovante et créative du communiste de service, dont le parti a toujours évité l'idéologie figée.

C.

Nom de Zeus!

L'hebdomadaire gratuit *Lausanne Cités*, qui ne craint pas l'enflure, titre, dans son édition du 7 décembre:

Conseil fédéral – Le choc des titans pour évoquer le duel Berset – Maillard à la succession de Mme Calmy-Rey.

Qui de Chronos ou d'Ouranos aurait-il reçu l'honneur de siéger à côté des trois Grâces, d'Apollon, d'Arès et de Héphaïstos? A moins que Héraclès, après avoir terminé chez Augias...

Avec une telle équipe, on va voir ce qu'on va voir!

Ph. R.

l'évocation des maîtres du gymnase: Louis Mauris, «tranquille, mais tenace [...] et souvent malicieux», Ernest Bosshard dit Bobosse ou Tom'Pouce, Jacques Sulliger à l'ample chevelure et à l'ample culture.

Mais venons-en à André Bonnard. Yves Gerhard dépeint l'intellectuel engagé, avec objectivité et esprit critique, mais sans polémique (on ne va tout de même pas lui demander de brocarder oncle André). Il rapporte, selon les témoignages recueillis, la fascination qu'exerçait le professeur et le conférencier sur ses auditeurs. Il traite de manière admirative et approfondie, exemples à l'appui, de son art de traducteur, véritable re-créateur en français (et quel français!) de l'œuvre originale selon son sens profond; et ses textes qui nous rendent proches les maîtres de la tragédie ont été joués sur les plus grandes scènes de France. Il célèbre l'écrivain qui nous a laissé, avec *Civilisation grecque* et *Les dieux de la Grèce*, deux chefs-d'œuvre.

Comment se fait-il qu'un esprit d'une telle élévation ait pu s'enticher du totalitarisme stalinien, brutal, borné et sanguinaire, et y voir le fondement de la paix universelle? On se pose la même question pour Sartre, plus communiste que jamais dans les années cinquante alors qu'on connaissait les horreurs du stalinisme, Sartre

qui avait pourtant décrit si profondément et implacablement les maléfices du Pouvoir dans *Le diable et le bon Dieu*. Pourquoi ce tragique aveuglement? Ramuz, lui, pourtant allergique au bourgeois, ne s'y était pas trompé dès 1933, en condamnant cent fois le communisme dans *Taille de l'homme*; car ce totalitarisme réduit l'homme à n'être qu'un rouage: *Ne pense plus, dit le communisme, tu n'en es pas capable*. Et André Bonnard y voit le chemin vers un *humanisme nouveau*...

Le biographe voit deux sortes de causes à cet égarement: dans le climat du temps, en réaction aux cruautés de la Guerre d'Espagne et aux horreurs du nazisme, et dans une rébellion d'adolescent prolongé (Y. Gerhard n'utilise pas cette formule) contre son milieu familial bourgeois et chrétien (mais d'un christianisme peut-être décevant). Il reste qu'André Bonnard, humaniste, a laissé sans le vouloir une étonnante leçon sur l'homme, chez qui peuvent se côtoyer le sublime et le stupide.

Yves Gerhard, dont seul le portrait manque pour que son livre donne une image complète de l'hellénisme vaudois, en retrace l'histoire et en dessine les figures d'une plume élégante et alerte. Il aime son sujet et nous le fait aimer, mais son jugement

sait garder la distance, avec souvent un petit sourire en coin. Il nous donne envie de reprendre les auteurs antiques, et de relire André Bonnard, l'athée qui, au début des *Dieux de la Grèce*, en évoque si fortement l'omniprésence:

Le monde est peuplé de dieux.

Il n'y a pas d'astre au ciel, pas de cime solitaire ou de désert de sable, pas d'abîme sous-marin que ne visite la race des dieux.

Il n'y a pas de vide dans le monde, pas de matière creuse de vie. Les dieux partout présents ne font qu'un avec le ciel, la terre et l'eau – avec la Loi qui régit les êtres et les choses.

En toute portion de l'espace, en toute minute du temps, l'homme oublieux et raisonnable heurte soudain cette vie obscure qui limite la sienne et qui l'emplit.

Les dieux le protègent; ils le perdent. Ils sont la vie et la mort.

En face des dieux: l'homme. Les dieux sont le Destin de l'homme.

JEAN-FRANÇOIS CAVIN

Yves Gerhard, *André Bonnard et l'hellénisme à Lausanne au XX^e siècle*, 2011, Editions de l'Aire, 200 p.

L'Aire a aussi réédité *Les dieux de la Grèce*, d'André Bonnard, dans sa collection *Le chant du monde*, 288 p.

«C'est naïtre qu'il aurait pas fallu»

Depuis qu'à la fin du XVIII^e siècle la liberté a été l'objet de diverses «déclarations», elle a proliféré comme un cancer. Les hommes ne sont pas beaucoup plus libres qu'avant, mais l'idée de liberté a suivi sa logique propre, elle s'est détachée des faits pour engendrer une multitude de «droits à».

Le libre choix, qui existe bel et bien, s'est imposé comme la forme unique de la liberté. L'individu est censé disposer d'une capacité infinie à se libérer des contraintes qu'il subit mais aussi de toutes les déterminations qui font de lui ce qu'il est. Ce qui n'a pas été choisi ne mérite pas d'exister. Il serait fastidieux d'énumérer tous les droits que comporte cette conception de la liberté, il suffit de relire les fameuses «déclarations».

Dans ce domaine, rien n'est jamais achevé. Ces derniers temps, la revendication des droits a franchi un palier. Ceux-ci portent le plus souvent sur l'identité personnelle. Il s'agit d'échapper à ce dont nous avons hérité ou de cesser d'être ce que nous sommes.

Depuis belle lurette, chacun choisit sa profession, personne n'est tenu de succéder à son père dans tel ou tel métier.

Aujourd'hui, «on» (c'est-à-dire telle ou telle personne qui en aurait soudain envie) prétend bricoler son apparence physique, d'où la mode du «relookage» et de la chirurgie esthétique. On refuse de vieillir. On donne la vie selon son bon plaisir, les enfants sont «désirés». La femme peut se débarrasser du cycle menstruel, elle accouche selon ses convenances personnelles.

Ayant atteint un mythique «âge de raison», les catéchumènes confirment ou non leur baptême. On choisit sa nationalité, à moins qu'on ne se revendique binational. On veut rester étranger à son pays d'accueil tout en

ayant les mêmes droits que les indigènes.

On choisit son «orientation sexuelle» dans une gamme qui ne cesse de se diversifier. C'est le monde des LGBTIQ. On peut être en effet lesbienne, gay, bisexuel, transsexuel, intersexe ou queer, en attendant l'«émergence» de nouvelles lubies.

Comme l'ont décidé par exemple les parents du bienheureux Storm Stocker (voir l'article de O. Delacrétaz dans *La Nation* du 17 juin 2011), il doit être possible de choisir son sexe, ou son genre, on ne sait plus très bien comment dire, quitte à être opéré tôt ou tard.

Dignitas et Exit nous aident à fixer le moment et les moyens de notre mort.

Nous sommes encore mortels, mais l'immortalité inspire les savants (fous ou pas) qui nous permettront peut-être un jour d'accéder au rang des dieux grecs.

Il semble en revanche encore impossible de remonter le temps pour sélectionner ses géniteurs, la science-fiction se mêlant encore de cette affaire. Personne n'a non plus revendiqué le droit de parler ou non, ou celui de grogner comme une bête. Les parents de Storm n'ont pas désiré faire de lui un enfant sauvage en s'abstenant de parler en sa présence, pour ne pas lui imposer le langage qui, c'est bien connu, est «fasciste». Il est vrai que la durée de vie d'un enfant sauvage est limitée...

Dans toute cette agitation, il faut faire la part de l'esbroufe. Les LGBTIQ, toujours à la pointe de la mode, veulent surprendre et se surprendre par des changements continuels, afin de ne pas être victimes d'une quelconque «oppression identitaire». Ils ne sauraient tolérer nulle identité assignée de l'extérieur, nul rôle auquel ils n'auraient pas provisoirement consenti.

A la naissance, on ne peut s'empêcher d'être quelqu'un, notamment un

corps singulier. Cette nécessité scandaleuse fait le malheur de certains de nos contemporains qui, portés par la haine de l'identité et de la durée, rêvent de devenir des cerveaux immatériels.

Derrière ce remue-ménage se dissimule mal l'appel du néant, un certain goût pour le rien, autrement dit le nihilisme.

Dans *Mort à crédit*, Céline, reprenant à sa manière les tragiques grecs, résumait la situation: «C'est naïtre qu'il aurait pas fallu.»

J. P.

P. S.

Et pourtant... Le délire de l'émancipation totale n'est pas partagé par tous. Dans le film *Gone baby gone*, inspiré du roman de l'auteur américain Dennis Lehane, le narrateur Patrick Kenzie, commentant les images où défilent les habitants de son quartier populaire de Boston, affirme: «J'ai toujours pensé que ce sont les choses que l'on ne choisit pas qui font de nous ce que nous sommes, notre ville, notre maison, notre famille; les gens d'ici tiennent à ces choses-là, comme à quelque chose qu'ils auraient créé eux-mêmes, des corps protégeant leurs âmes, des villes qui les enveloppent...»

Quant à l'historienne française (et bretonne) Mona Ozouf, née en 1931, elle déclare à un journaliste du magazine *Lire*: «(...) Plus on prend de l'âge, plus on se rend compte que la part non choisie de l'existence compte beaucoup (...) Je crois qu'il y a des contraintes propres à l'existence féminine. Plus largement il y a beaucoup de non choisi dans une existence, ne serait-ce que le fait de souffrir, le fait de devoir mourir. Il est totalement fou de penser que nous construisons tout de notre propre vie, que nous l'inventons. Ah, la bonne fortune contemporaine du mot "invention"! Moi je ne peux pas adhérer à ça.»

La politique et la morale

L'œuvre polémique de Georges Bernanos

La pléthore d'intellectuels et de littéraires adeptes de l'idéologie égalitaire est férue d'engagement politique. L'avatar de la grande révolution du «tous égaux» se conjugue actuellement sur le mode du «tous indignés». C'est que, pour la gauche, l'engagement politique est par principe de gauche. La révolution permanente incarne le Progrès, alors que la droite est toujours tournée vers le passé: défendant les acquis et les traditions, elle ne peut être que réactionnaire, on connaît la rengaine. Les universités, les médias, la presse sont tous rongés par cette gangrène... Voltaire, Zola, Proust, Aragon, Malraux, Sartre, Barthes, Romain Gary, voilà les écrivains qu'aborde un ouvrage à coloration éminemment bourdieusienne, choix qui laisse croire que l'engagement littéraire est l'exclusivité des gens de gauche.¹ On y passe sous silence d'autres écrivains dont l'engagement politique a également marqué leurs époques: Bloy, Péguy, Maurras, Léon Daudet, Bernanos, Muray, etc.

Cela dit, on doit toujours se méfier de ces distinctions entre gauche et droite et garder à l'esprit que l'écrivain est avant tout un penseur et, dans le meilleur des cas, un penseur libre, donc inclassable.

Inclassable, Georges Bernanos l'est. Inclassable et réfractaire à toute forme de pensée totalitaire, qu'elle soit de gauche ou de droite. En 1939, il écrit dans *Nous autres Français*: «La France sera demain à l'homme qui lui dira la vérité, qui la lui dira tout entière. Le plus éhonté des réalistes ne saurait nier cette force brisante d'une parole libre et sincère [...] et qui ne sert à personne. Elle est là, il suffit de la prendre.»

Ce propos vise avant tout ceux qui, aux yeux de Bernanos, ont trahi la France, ceux qui ont soutenu l'agression fasciste en Ethiopie et le soulèvement nationaliste et franquiste en Espagne, ceux qui ont signé le traité de Munich, la «honte de Munich». Ecœuré par la lâcheté de sa patrie, il quitte la France en 1938 avec sa famille en direction de l'Amérique du Sud où il restera jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Ce propos articule aussi une ligne de résistance morale: «Tout livre est un témoignage, et le premier mérite d'un témoignage est d'être sincère.»² Etre sincère, dire la vérité, ne pas mentir, et cela au-delà des partis-pris, c'est pour Bernanos le premier devoir de l'écrivain. Ne devrait-ce pas être aussi le premier devoir des hommes politiques et des journalistes, dans l'intérêt des affaires du pays?

Bernanos est un penseur libre; ce n'est pas un libre penseur. Ecrivain catholique et royaliste, il est resté fidèle à ses convictions. Le mot conviction ne convient d'ailleurs pas. C'est plutôt d'une pensée persistante qu'il faudrait parler, d'une foi chrétienne qui a pris chair, d'un amour qu'il puise dans son enfance, imprégnée d'un christianisme vécu, incarné, et d'un amour fervent pour l'Ancienne France. «Pour être tenté du désespoir, il faudrait d'abord avoir aimé.»³

Proche de l'Action Française et de Maurras, il s'en sépare à partir de 1918. Mais lors de la condamnation de ce mouvement politique de droite par le Vatican en 1926, Bernanos se rapproche de ses anciens compagnons et compose *La Grande Peur des bien-pensants*, un virulent pamphlet inspiré d'Edouard Drumont, antirépublicain, antidémocratique et nationaliste.

Comment l'écrivain de droite appartenant au milieu intellectuel d'origine maurassienne, et qui devrait donc naturellement se rallier à la conquête franquiste, soutenue par l'Eglise catholique, se retrouve-t-il aux côtés de Malraux et de la gauche de l'Espagne républicaine?

Dans *Les Grands Cimetières sous la lune*, il affirme n'avoir pas changé, être demeuré fidèle à lui-même, et estime que ce sont ses amis politiques qui ont changé. En effet, ce grand texte politique, paru en 1938, peut paraître comme un revirement. Mais l'écrivain le conçoit dans la continuité de la «Grande Peur» à laquelle il dit ajouter de «nouveaux chapitres»⁴. Et pourtant, en y dénonçant le coup d'Etat du Général Franco, mais aussi la politique du Vatican, la politique d'expansion de Mussolini et de l'Allemagne d'Hitler, il rompt définitivement avec Maurras⁵ et l'Action française et traite de lâches la droite française et les démocraties européennes.

Néanmoins, Bernanos ne se rallie pas pour autant à la gauche et demeure fidèle à ses valeurs chrétiennes: l'engagement, la liberté, l'honneur, le risque, l'audace, mais aussi le respect et l'amour de la pauvreté. Dans *Les Grands Cimetières*, il continue la critique de la puissance de l'argent en régime capitaliste, la lâcheté des bien-pensants, et l'égoïsme des riches, déjà exprimée dans la *Grande Peur*. Sa pensée politique reste cohérente, en dépit des apparences.

En revanche, les méthodes de Franco, les actes de guerre commis sous son régime au nom du Christ – les communions imposées, les confessions forcées – le scandalisent au plus haut point. Elles lui sont une insulte au caractère sacré de la personne. Pour Bernanos, on ne peut forcer les consciences.

Naissance

M. Olivier Delacrétaz, président de la Ligue vaudoise et éditorialiste de ce journal, ajoute à ces fonctions honorables la gloire d'être l'heureux grand-père de la petite Camille, née le 14 novembre, fille de Monsieur et Madame Yves et Marie Fritsché-Delacrétaz.

La rédaction adresse à la famille ses vives félicitations.

Il faut savoir que Bernanos résidait en Espagne à l'époque de la guerre civile. Il a vu passer les troupes franquistes devant sa porte. Il faut savoir aussi que nous ne parlons pas ici d'un pacifiste au cœur tendre, mais d'un ancien combattant de la Grande Guerre, comme le fut Péguy, qu'il admirait tant et dont il s'inspirait énormément.

Dans *Nous autres Français*, Bernanos écrit: «Quelle que soit la part de vérité dont un homme dispose, il ne saurait l'imposer à autrui sans premièrement la faire aimer, et il ne la fera aimer que par les œuvres.»⁶

Il apparaît alors très clairement que son engagement politique est avant tout d'ordre moral. Le rappeler n'est pas inutile en cette période d'élection du Conseil fédéral, période où les magouilles et les manœuvres de couloir vont bon train, période où l'on accorde

plus de temps aux intérêts des partis qu'aux intérêts du pays.

LARS KLAWONN

¹ *Formes de l'engagement littéraire XV^e – XXI^e siècles*, actes d'un colloque de littérature tenu à l'UNIL, dirigé par Jean Kaempfer, Sonya Florey et Jérôme Meisoz, Antipodes, Lausanne, coll. «Littérature, culture, société», 2006.

² *Le rôle de l'écrivain catholique dans «Chemin de la Croix-des-Ames»*, éditions du Rocher, 1987, p. 616.

³ *Scandale de la Vérité* (1939), in *Essais et écrits de combat*, Bibliothèque de la Pléiade (1971), p. 581.

⁴ Aux éditions Plon, p. 51 et 75.

⁵ Voir au sujet de Maurras: «Maurras entre lumière et ombre» de D. Laufer, *La Nation* n° 1806, 16 mars 2007

⁶ *Nous autres Français* (1939), in *Essais et écrits de combat*, Bibliothèque de la Pléiade (1971), p. 657.

Le Coin du Ronchon

Où le chaos démocratico-libéral ouvre la porte au nationalisme vaudois

Chacun sait que les ordinateurs lisent les adresses internet comme nous lisons l'arabe et l'hébreu: de droite à gauche. Ils commencent donc par repérer, à la fin, le «nom de domaine de premier niveau» que nous appelons communément «extension» et qui renvoie au pays dans lequel le site est enregistré: *.ch* pour la Suisse, *.fr* pour la France, *.de* pour l'Allemagne, *.it* pour l'Italie et ainsi de suite. Ces noms de domaine «nationaux» en côtoient d'autres dits «génériques», tels que *.com*, *.net*, *.org* ou *.info*, qui déjà aujourd'hui sèment parfois quelque confusion.

Ces «noms de domaines de premier niveau» constituent ainsi des communautés identifiées au niveau mondial, et c'est à l'intérieur de ces communautés que l'on peut repérer (en continuant à lire de droite à gauche) les sites que nous connaissons. Par exemple: *ligue-vaudoise.ch*, ou *vd.ch*.

La haute autorité du système internet a maintenant décidé de libéraliser ces noms de domaine finals. Non par une quelconque nécessité technique, mais par simple volonté de libéraliser, de démocratiser tout ce qui ne l'est pas encore. Cela signifie que, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes (185'000 dollars pour déposer une demande et 25'000 dollars par année si la demande est acceptée, sans compter d'importants frais d'exploitation), des entreprises, des organisations ou des collectivités publiques pourront posséder leur propre *top-level domain*, c'est-à-dire être directement répertoriées au niveau mondial sans devoir se rattacher à un domaine national ou générique.

Concrètement – et pour autant que les lecteurs de *La Nation* se montrent particulièrement généreux au moment de renouveler leur abonnement –, la Ligue vaudoise pourrait abandonner son adresse «suisse» *ligue-vaudoise.ch* pour s'identifier au niveau mondial avec la simple expression *ligue-vaudoise*. Gageons que le Vaudois moyen ne comprendrait plus qu'il s'agit d'une adresse internet. Ou alors il se trompe-

rait et continuerait, par habitude, à y ajouter un *.ch*. (*Comment? Il ne faut plus mettre «.ch»? Mais alors il faut mettre quoi à la place? Comment ça, plus rien?...*)

Autre cas de figure, statistiquement peu probable mais techniquement possible: le vigneron Bolomey, tout fier d'avoir réservé son adresse *bolomey.ch* avant ses homonymes helvètes, pourrait soudain se retrouver face à une adresse «mondiale» *bolomey* (sans rien à la fin) qui au mieux lui ferait ombrage, au pire le discréditerait.

En parallèle, on verra (on voit déjà) des sociétés tenter de réserver des noms génériques courants, par exemple *.sport*, *.auto*, *.immo* ou *.vins*, dans l'espoir que des entreprises se sentent obligées d'y réserver leur sous-domaine. M. Bolomey, ébloui par un discours habile, se laissera peut-être convaincre d'acquiescer une adresse *bolomey.vins*, à un prix évidemment beaucoup plus élevé que les 17 francs annuels exigés pour *bolomey.ch*.

En résumé, ça va être du chénit. Et tout cela pour le seul plaisir de démanteler un système arbitrairement structuré et limité, que chacun connaît et comprend, et de le remplacer par un système anarchique où n'importe qui, pourvu qu'il en ait les moyens, pourra faire n'importe quoi. On passera de l'oligarchie éclairée à la démocratie chaotique, vérifiant en informatique ce qui n'est plus à démontrer en politique.

On nous permettra de terminer sur une note d'espoir. Si des collectivités publiques, moyennant moins d'un demi-million de francs, peuvent réserver leur propre «terminaison», et si la Catalogne l'a d'ores et déjà obtenue (*.cat*), alors rien ne s'oppose à ce que l'Etat de Vaud existe sur la toile non plus seulement en tant que canton suisse (*vd.ch*) mais aussi en tant que nation (*vd* tout seul, enregistré au niveau mondial). On verrait alors apparaître des adresses telles que *bolomey.vd* ou *ligue-vaudoise.vd*. Ce serait plaisant!

LE RONCHON

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne